



JOURNÉE TECHNIQUE « INVENTAIRES ZONES HUMIDES" DU 23 SEPTEMBRE 2025

**À destination des animateurs de SAGE bretons et aux
techniciens en charge des zones humides**

Ordre du jour de la journée

Inscription obligatoire : *Nombre de places limitée – Date limite d'inscription
31/08/2025*

Lien : <https://grist.numerique.gouv.fr/o/docs/forms/ueuS6eXdf9RaVwhBXTNkk1/4>

Lieu : Salle Malivel (RdC) - Rue St Joseph à Loudéac

Horaire : **et horaire :** de 9h30 à 17h00 (accueil café à partir de 9h)

Matinée : 9h – 12h

Horaires	Étapes - Intervenants
9h-9h30	Accueil café
9h30	Intervenant : DREAL (Magali DESSAINT) Introduction journée
9h40 – 10h40	Intervenant : DREAL (Magali DESSAINT) Actualités nationales : - Présentation des travaux de cartographie nationale des ZH et de l'outil PLUMH ; - Présentation de la démarche de cadrage régional sur la fiabilisation des données d'inventaire ; - Rappel sur les jeux de données existants ; - Décret SAGE

Horaires	Étapes - Intervenants
10h40-11h10	Intervenant : DR OFB (Hélène ANQUETIL) Actualités régionales : - Cartographie des marais (méthodes et résultats) - Stage 2023 de Juliette BOUCHY sur les acteurs des inventaires ZH en Bretagne (regard sur la chaîne d'acteurs mobilisés dans le processus d'inventaires de zones humides, et sur leur vision de ce processus). - Rappel formation MNEZH
11h10 – 11h20	Pause
11h20-11h55	Intervenant : Camille SAGET RETEX 1 : Retex du SAGE de Baie de St Briec Présentation de leur protocole pour la fiabilisation des données issues des mises à jour, ainsi que de leur démarche de sensibilisation des partenaires dans la prise en compte des ZH dans les documents d'urbanisme.
11h55-12h00	Intervenant : DREAL (Magali DESSAINT) Clôture de la matinée
12h00-13h45	Pause déjeuner au restaurant <i>(frais à la charge de chaque participant – réservation faite par la DREAL)</i>

Après-midi : 14h - 17h

Horaires	Étapes - Intervenants
13h45-14h55	Reprise – Pause café
14h55 - 14h05	Intervenant : DREAL (Magali DESSAINT) Présentation du déroulement de l'après-midi et des ateliers
14h05 - 14h30	Intervenant : FMA (Anaëlle MAGUEUR) RETEX 2 : Retex de la CAMAB Présentation du protocole CAMAB pour la fiabilisation des données issues des mises à jour, et de la démarche d'enrichissement des inventaires du SAGE Ouest Cornouaille en zone U et AU.
14h30-14h55	Intervenant : Béatrice NIVOY RETEX 3 : Retex SAGE Golfe du Morbihan et ria d'Etel Présentation de leur démarche de prise en compte des ZH probables dans le document d'urbanisme de l'île d'Arz (avec l'intégration des dispositions du SAGE dans le règlement écrit du PLU), et de leur projet d'amélioration des inventaires zones humides en fond de parcelle des zones U et AU sur l'ensemble du territoire du SAGE.

Horaires	Étapes - Intervenants
14h55-15h	Intervenant : DREAL (Magali DESSAINT) Présentation du déroulé de l'atelier
15h-17h	Intervenants : DREAL, DDTM, OFB et FMA Ateliers participatifs Ateliers sur la fiabilisation des données issues des mises à jour, et réflexion sur la stratégie régionale d'amélioration de la connaissance en matière de ZH
17h-17h05	Intervenant : DREAL (Magali DESSAINT) Clôture de la journée

Contenu détaillé des Retex

Retex SAGE St Brieuc

Objectif : Présentation de leur méthode de mise à jours des données d'inventaires, et de leur démarche de sensibilisation des partenaires dans la prise en compte des ZH dans les documents d'urbanisme.

Éléments de présentation validés :

- **Rappel du contexte :** CLE a chargé le bureau de la CLE du suivi et de la réalisation des IZH. Le bureau est doté d'un GT « ZH » (composé des représentants de chaque BV, OFB, DDTM, etc.). Il se réunit pour discuter/valider les M à J des inventaires tous les 2 mois environ. Il peut intervenir pour réaliser les inventaires/expertises, à la demande des porteurs de projets (notamment pour les projets en dessous des seuils IOTA). Mise en place depuis très longtemps d'une méthodologie pour les inventaires et ses mises à jour (production d'une note méthodologique). Règle de SAGE stricte : interdiction de destruction dès le 1er m².
- **Étapes de la méthodologie mise en place pour la validation des M à J :** décrire les étapes clefs lors de proposition de M à J et méthodologie d'instruction (les grandes étapes, la pertinence des dossiers attendus). Préciser les étapes dans le cas de la suppression d'une ZH et dans le cas d'un rajout de ZH (ex : préciser les modalités quand il y a par exemple des litiges et donc des contre-expertises, comment cela est traité, dans quel cas des sondages pédo sont demandés, etc ...).
- **Étapes de la méthodologie mise en place pour la validation des M à J dans le cas des communes à cheval sur 2 SAGE :** Aborder la méthodologie initialement mise en place (courrier au préfet, la règle des 50 %, réunions techniques avec SAGE voisins), les difficultés rencontrées (trous ou chevauchements, règles de diffusion pas toujours respectées), et l'évolution de cette méthodologie suite aux difficultés rencontrées (changement mode de diffusion, pb de limite administrative du BV clarifiées du côté SAGE). Aborder les problématiques

restantes, suites à cette évolution de méthodo (ex : cohérence des limites physique de ZH entre 2 communes).

- **Actions de communication/sensibilisation** : malgré cette méthodo constat qu'il y avait des trous dans la plaquette, donc réalisation de plaquettes d'info (ZH/urbanisme et plaquette inspecteurs droits des sols) : expliquer objectifs de ces plaquettes et le contexte de leur réalisation/diffusion (pour répondre à quelle problématique ? Vers quel public sont-elles destinées ?).

Retex CAMAB et stratégie Ouest Cornouaille

Objectif : Présentation du protocole CAMAB pour la fiabilisation des données issues des MàJ, et de la démarche d'enrichissement des inventaires du SAGE Ouest Cornouaille en zone U et AU.

Retex SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Etel

Objectif : Présentation de leur démarche de prise en compte des ZH probables dans le document d'urbanisme de l'île d'Arz (avec l'intégration des dispositions du SAGE dans le règlement écrit du PLU), et de leur projet d'amélioration des inventaires zones humides en fond de parcelle des zones U et AU sur l'ensemble du territoire du SAGE.

Éléments de présentation validés :

- **Contexte de la démarche de l'île d'Arz** : absence d'inventaire initial, réalisation d'un inventaire dans le cadre de la révision du PLU.
- **Étapes de la démarche/éléments de méthodologie** : Présenter les grandes étapes de la démarche, et le lien avec la CLE. Présenter les différentes étapes de réflexion : 1^{er} travail d'inventaire sur les zones U facilement accessibles, mais problématique d'équité de traitement entre administrés et pas acceptable de présenter une limite administrative (parcellaire) des ZH et non une limite physique cohérente. Donc 2^{ème} étape : identification dans le PLU des ZHP (avec seuil de présence de 40 % sauf bande autour des routes) sur lesquelles des règles du PLU sont appliquées

(si situé dans ZHP => obligation inventaire. Si ZHE confirmée par inventaire => interdiction construction en lien avec règle du SAGE).

- **Perspectives pour le reste du SAGE** : Aborder ce qui se fait aujourd'hui (ex : dans le cas des permis d'urbanisme, la collectivité informe le particulier qu'il est en ZHP) et la réflexion en cours sur la réalisation d'inventaires en fond de parcelles à l'échelle de l'ensemble du SAGE (car dispose de chiffres qui alimentent cette réflexion, notamment en zonage U et UA) ; Présenter la réflexion en cours, et les problématiques rencontrées (ex : difficulté de faire appliquer les règles du SAGE de manière équitable, position pas tenable vis-à-vis des particuliers, démarche qui risque d'être très chronophage). Présenter les éventuelles futures démarches.